Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260128-2025_010-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 20/01/2026

Date de la convocation
16/01/2026

Date d'affichage
16/01/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 15
Présents : 11
Votants : 13

A l'unanimité
Pour : 13
Contres : 0
Abstentions : 0

Réf	2026-010

L'an 2026, le 20 janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOUAULT Joseph, Maire.

Présents : M. JOUAULT Joseph, Maire, M. EON Jonathan, M. BLANCHET Jacques, Mme POULAIN Justine, M. DAVID Patrice, M. VIEL Dimitri, M. SORRE Bertrand, Mme DESHOMMES Edith, M. BLANDEL Philippe, Mme RUBION Régine, Mme LEMOINE Lélia,

Excusés avec pouvoir : Mme SABATIER Nathalie pouvoir donné à M.EON Jonathan, M.FONTENEAU Damien pouvoir donné à M.BLANDEL Philippe

Excusés : M.SINOQUET Vincent, M. ROUILLARD Emmanuel

Secrétaire de séance : M.BLANCHET Jacques

Objet de la délibération : Aménagement d'une liaison douce entre les communes de Chateaubourg et Saint-Didier ; avenants aux lots

Vu le Code de la Commande Publique et notamment de l'article R.2194-2

Vu la délibération n° 2025-106 du 7 octobre 2025 attribuant le marché de travaux pour un montant de 511 758.85 euros hors taxes.

Considérant qu'à la demande du maitre d'ouvrage il convient de passer les avenants suivants :

LOT 1 : VRD terrassement

L'avenant n°1 s'élève à 608,55 € HT (730,26 € TTC). Il augmente le marché initial et le fait passer de 248 029,02 € TTC à 248 759,28 € TTC (marché + avenant) soit une augmentation de **0,29 %** Détaillé comme suit :

	Montant HT	Montant TVA 20 %	Montant TTC
Marché de base	206 690,85 €	41 338,17 €	248 029,02 €
Avenant n°1	608,55 €	121,71 €	730,26 €
TOTAL	207 299,40 €	41 459,88 €	248 759,28 €

LOT 2 : passerelle principale

Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260128-2025_010-DE

L'avenant n°1 s'élève à 59 360,10 € HT (71 232,12 € TTC). Il augmente le marché initial et le fait passer de 150 813,60 € TTC à 222 045,72 € TTC (marché + PSE 1 + avenant) soit une augmentation de **47,23 %** Détaillé comme suit :

	Montant HT	Montant TVA 20 %	Montant TTC
Marché de base (y compris PSE 1)	125 678,00 €	25 135,60 €	150 813,60 €
Avenant n°1	59 360,10 €	11 872,02 €	71 232,12 €
TOTAL	185 038,10 €	37 007,62 €	222 045,72 €

LOT 3 : passerelle secondaire

L'avenant n°1 s'élève à 71 125,20 € HT (85 350,24 € TTC). Il augmente le marché initial et le fait passer de 215 268,00 € TTC à 300 618,24 € TTC (marché + PSE 1+ avenant) soit une augmentation de **39,64 %** Détaillé comme suit :

	Montant HT	Montant TVA 20 %	Montant TTC
Marché de base (compris PSE 1)	179 390,00 €	35 878,00 €	215 268,00 €
Avenant n°1	71 125,20 €	14 225,04 €	85 350,24 €
TOTAL	250 515,20 €	50 103,04 €	300 618,24 €

- . lot 1 VRD Pigeon TP = 608,55 HT
- . lot 2 Passerelle principale Lepine TP / Atlantic Marine = 59.360,10 HT
- . lot 3 Passerelle secondaire Lepine TP / Atlantic Marine = 71.125,20 HT

Le montant global des travaux est désormais de 642 852.70 euros hors taxes soit une variation de 25.61% par rapport au montant initial du marché

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** les nouveaux montants des lots 1, 2 et 3 ainsi que le montant global de l'opération porté à 642 852.70 euros hors taxes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce marché

pour : 13 , contre : 0 , abstention :0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Joseph JOUAULT

Le Secrétaire de séance,
M Jacques BLANCHET

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)